PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

France Travail

Dares
Statistique publique
du monde du travail

Les inscrits à France Travail en Bourgogne-Franche-Comté au 3e trimestre 2026

En moyenne au 3e trimestre 2026, en Bourgogne-Franche-Comté, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 234 650 (catégories A, B, C, D, E). Au 3e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 25 166 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 10 888 personnes sont en attente d'une orientation par le réseau pour l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 3e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 208 230. Parmi eux, 112 220 sont sans emploi (catégorie A) et 96 010 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 3e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) augmente de 0,3 % (+700) et croît de 1,2 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente de 0,4 % (+890) sur le trimestre et augmente de 1,2 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de 1,0 % (+1 110) ce trimestre et croît de 1,9 % sur un an.

En France (hors Mayotte), au 3e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social croît de 0,8 % (+55 200). Pour les catégories A, B, C il croît de 0,8 % (+46 000). En catégorie A, il croît de 0,9 % (+30 400) ce trimestre.

Sur un champ non affecté par l'inscription automatique de nouveaux publics, hors bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) et jeunes en parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (Pacea), en contrat d'engagement jeune (CEJ) ou en Accompagnement Intensif Jeunes (AIJ), le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A reste stable ce trimestre et reste stable sur un an (voir les avertissements pour des clés de lecture de ces statistiques).

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A

Région Bourgogne-Franche-Comté
Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables

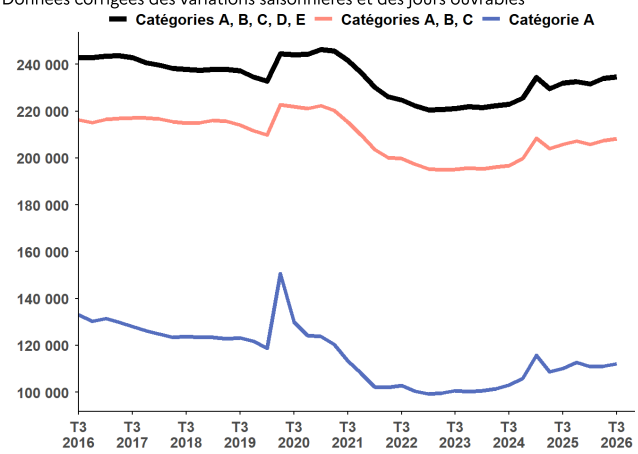

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Prochaine parution, le jeudi 28 janvier 2027 : Les inscrits à France Travail en Bourgogne-Franche-Comté au 4e trimestre 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Région Bourgogne-Franche-Comté, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	110 170	111 110	**112 220**	1,0	1,9
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	31 720	32 310	**31 890**	-1,3	0,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	63 970	63 920	**64 120**	0,3	0,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	205 850	207 340	**208 230**	0,4	1,2
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	13 420	13 080	**13 190**	0,8	-1,7
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	12 680	13 520	**13 230**	-2,1	4,3
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	231 950	233 950	**234 650**	0,3	1,2
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	10 907	23 410	**25 166**	7,5	130,7
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	24 465	12 047	**10 888**	-9,6	-55,5
France (hors Mayotte) - En milliers					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	3 284,0	3 323,0	**3 353,4**	0,9	2,1
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	849,4	877,8	**872,5**	-0,6	2,7
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	1 576,7	1 600,7	**1 621,6**	1,3	2,8
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	5 710,2	5 801,5	**5 847,5**	0,8	2,4
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	357,4	343,8	**358,0**	4,1	0,2
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	387,8	387,2	**382,2**	-1,3	-1,4
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	6 455,4	6 532,4	**6 587,6**	0,8	2,0
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	179,5	540,6	**597,0**	10,4	232,5
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	867,2	447,7	**386,1**	-13,8	-55,5

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 2 | Inscrits en catégorie A

Région Bourgogne-Franche-Comté, données CVS-CJO

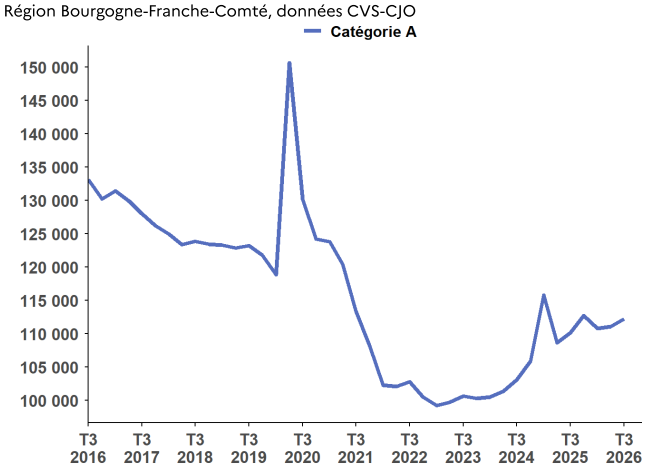

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 3 | Inscrits en catégories B, C

Région Bourgogne-Franche-Comté, données CVS-CJO

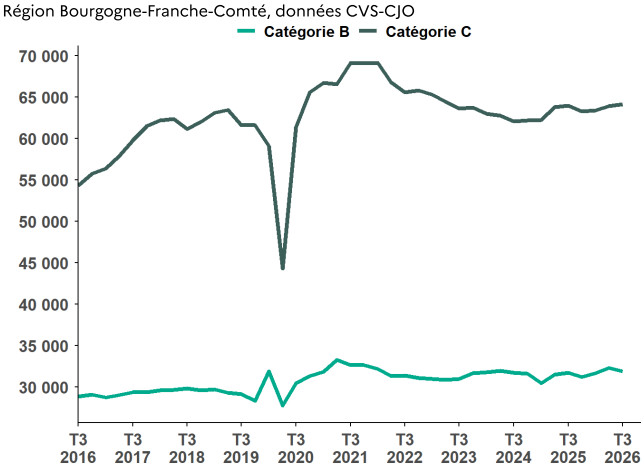

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 4 | Inscrits en catégories D, E

Région Bourgogne-Franche-Comté, données CVS-CJO

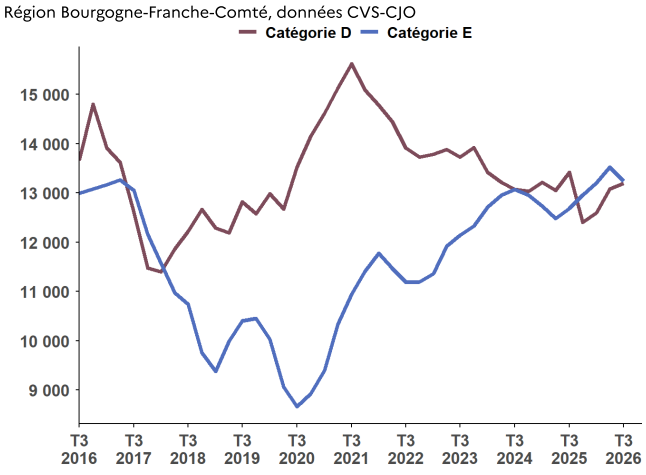

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 5 | Inscrits en catégories F, G

Région Bourgogne-Franche-Comté données brutes

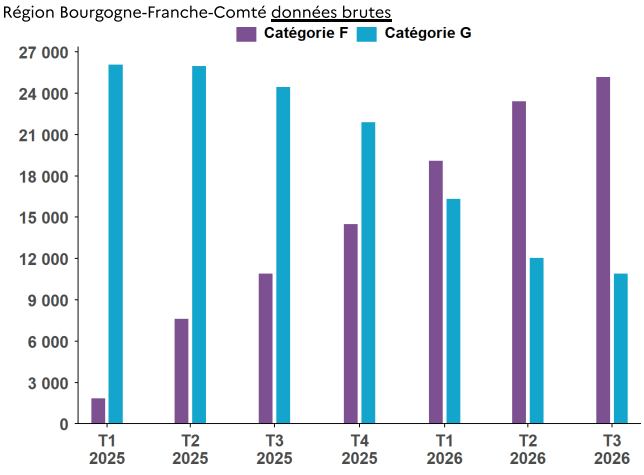

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Inscrits hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ)

Pour faciliter la lecture des évolutions durant la période de transition suite à l'inscription obligatoire de nouveaux publics (en particulier des bénéficiaires du RSA et des jeunes en CEJ ou en Pacea) sont présentées ici des séries complémentaires qui permettent d'apprécier l'évolution du nombre d'inscrits hors ruptures associées à ces nouveaux entrants.

Ainsi, au 3e trimestre 2026 en Bourgogne-Franche-Comté, le nombre moyen d'inscrits hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ) reste stable pour les inscrits en catégorie A (stable sur un an) et reste stable pour ceux en catégories A, B, C (-0,8 % sur un an).

En France (hors Mayotte), le nombre de demandeurs d'emploi hors nouveaux publics (RSA, CEJ, Pacea, AIJ) augmente de 0,3 % pour les inscrits en catégorie A (+0,9 % sur un an) et croît de 0,4 % pour ceux en catégories A, B, C (+0,7 % sur un an).

Toutefois, ces évolutions sont affectées par des changements sur les procédures d'actualisation mensuelle et l'entrée en vigueur du *décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail* (cf. avertissement page 1 et ci-dessous).

GRAPHIQUE 6 | Inscrits en catégorie A hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea et AIJ)

Région Bourgogne-Franche-Comté, données CVS-CJO

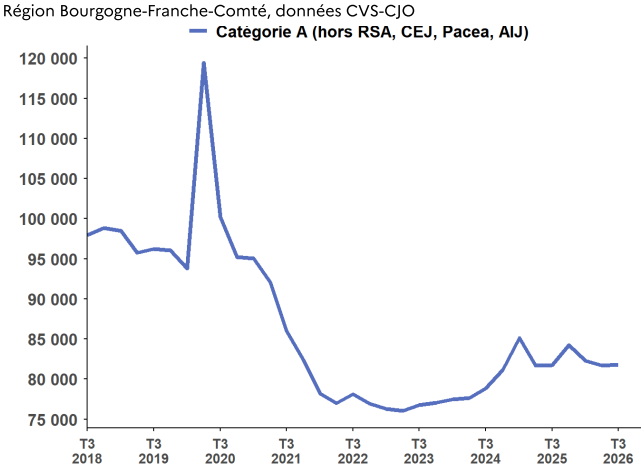

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 7 | Inscrits en catégories A, B, C hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea et AIJ)

Région Bourgogne-Franche-Comté, données CVS-CJO

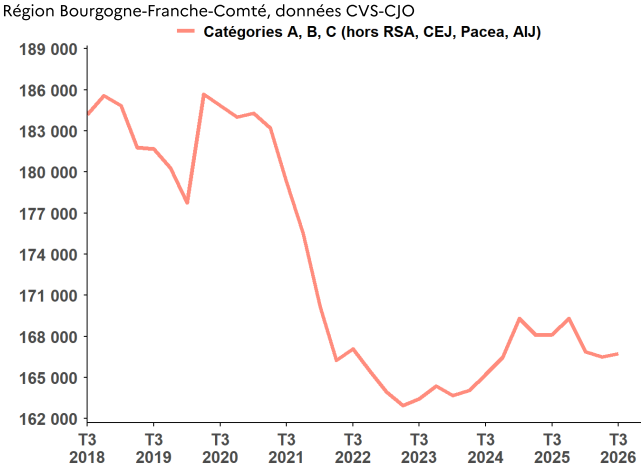

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 8 | Inscrits en catégories A hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea et AIJ)

France hors Mayotte, données CVS-CJO, en milliers

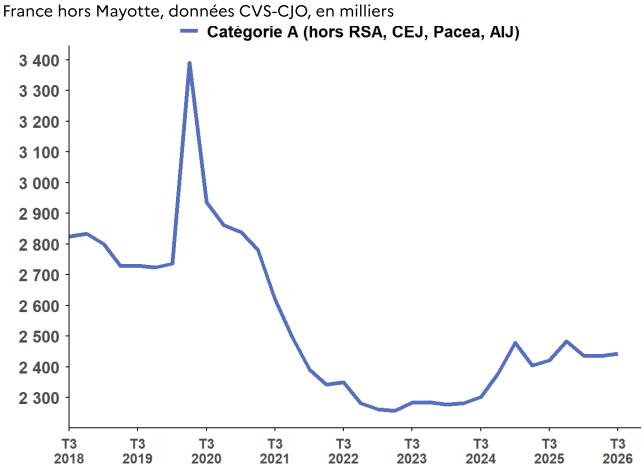

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 9 | Inscrits en catégories A, B, C hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea et AIJ)

France hors Mayotte, données CVS-CJO, en milliers

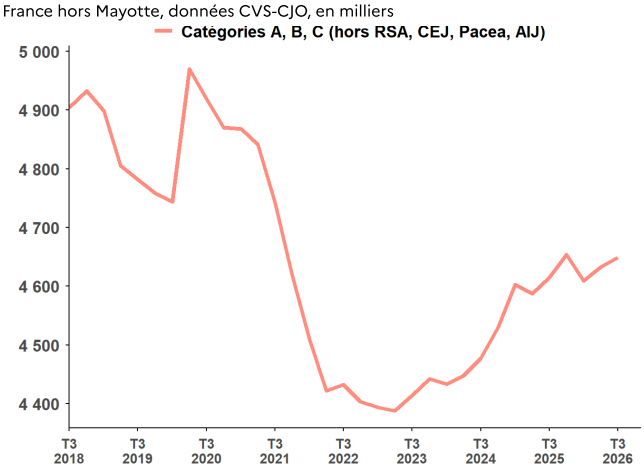

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraine une baisse des radiations des listes de France Travail. Cela perturbe fortement la saisonnalité de la série. La lecture des niveaux bruts est à privilégier dans l'interprétation conjoncturelle des sorties pour radiation.

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Demandeurs d'emploi par département

Au 3e trimestre 2026, en Bourgogne-Franche-Comté, les évolutions du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C se situent entre -0,3 % en Saône-et-Loire et +1,2 % dans le Jura et dans l' Yonne. Sur un an, elles se situent entre -1,0 % dans la Nièvre et +5,1 % dans l' Yonne.

Sur un trimestre, les évolutions du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A se situent entre +0,1 % dans le Territoire de Belfort et +2,2 % en Haute-Saône. Sur un an, elles se situent entre -2,2 % dans la Nièvre et +7,1 % dans l' Yonne.

TABLEAU 2 | Inscrits en catégories A, B, C

Région Bourgogne-Franche-Comté, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Bourgogne-Franche-Comté	**205 850**	**207 340**	**208 230**	**0,4**	**1,2**
Côte-d'Or	38 290	38 450	**38 650**	0,5	0,9
Doubs	42 980	43 470	**43 630**	0,4	1,5
Jura	17 070	16 940	**17 140**	1,2	0,4
Nièvre	12 630	12 440	**12 500**	0,5	-1,0
Haute-Saône	16 460	16 480	**16 470**	-0,1	0,1
Saône-et-Loire	41 270	41 340	**41 230**	-0,3	-0,1
Yonne	25 000	25 970	**26 280**	1,2	5,1
Territoire de Belfort	12 150	12 260	**12 330**	0,6	1,5
France (hors Mayotte) - En milliers	**5 710,2**	**5 801,5**	**5 847,5**	**0,8**	**2,4**

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

TABLEAU 3 | Inscrits en catégories A

Région Bourgogne-Franche-Comté, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Bourgogne-Franche-Comté	**110 170**	**111 110**	**112 220**	**1,0**	**1,9**
Côte-d'Or	19 560	19 640	**19 860**	1,1	1,5
Doubs	24 440	24 800	**24 890**	0,4	1,8
Jura	8 580	8 600	**8 670**	0,8	1,0
Nièvre	7 170	6 900	**7 010**	1,6	-2,2
Haute-Saône	8 780	8 920	**9 120**	2,2	3,9
Saône-et-Loire	20 710	20 720	**20 860**	0,7	0,7
Yonne	13 440	14 130	**14 390**	1,8	7,1
Territoire de Belfort	7 480	7 410	**7 420**	0,1	-0,8
France (hors Mayotte) - En milliers	**3 284,0**	**3 323,0**	**3 353,4**	**0,9**	**2,1**

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C et A

Au 3e trimestre 2026, en Bourgogne-Franche-Comté, le nombre moyen de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente de 1,9 % pour les moins de 25 ans (+3,0 % sur un an) – *voir l'avertissement sur la loi pour le plein emploi p.1* –, augmente de 0,3 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (+1,7 % sur un an) et reste stable pour ceux âgés de 50 ans et plus (-1,0 % sur un an).

Le nombre moyen de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de 3,4 % pour les moins de 25 ans (+2,1 % sur un an), croît de 0,7 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (+3,1 % sur un an) et reste stable pour ceux âgés de 50 ans et plus (-0,8 % sur un an).

TABLEAU 4 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Région Bourgogne-Franche-Comté, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	**205 850**	**207 340**	**208 230**	**0,4**	**1,2**
Moins de 25 ans	30 460	30 780	**31 370**	1,9	3,0
Entre 25 et 49 ans	118 790	120 500	**120 820**	0,3	1,7
50 ans et plus	56 600	56 060	**56 040**	0,0	-1,0
Ensemble de la catégorie A	**110 170**	**111 110**	**112 220**	**1,0**	**1,9**
Moins de 25 ans	18 790	18 560	**19 190**	3,4	2,1
Entre 25 et 49 ans	61 340	62 800	**63 240**	0,7	3,1
50 ans et plus	30 040	29 750	**29 790**	0,1	-0,8

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 10 | Inscrits de moins de 25 ans en catégories A, B, C et A

Région Bourgogne-Franche-Comté, données CVS-CJO

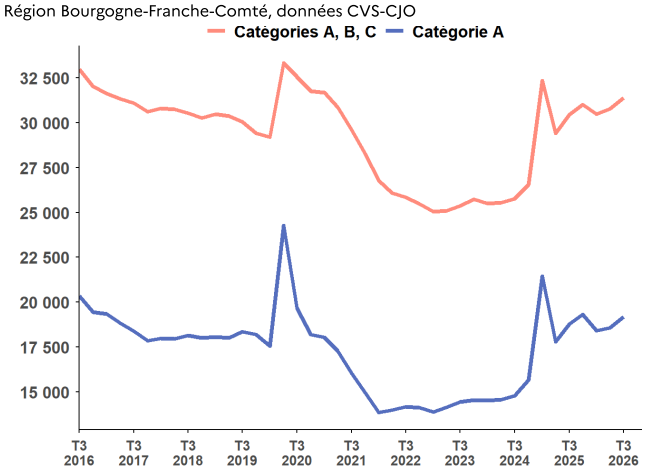

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 11 | Inscrits de 25 à 49 ans en catégories A, B, C et A

Région Bourgogne-Franche-Comté, données CVS-CJO

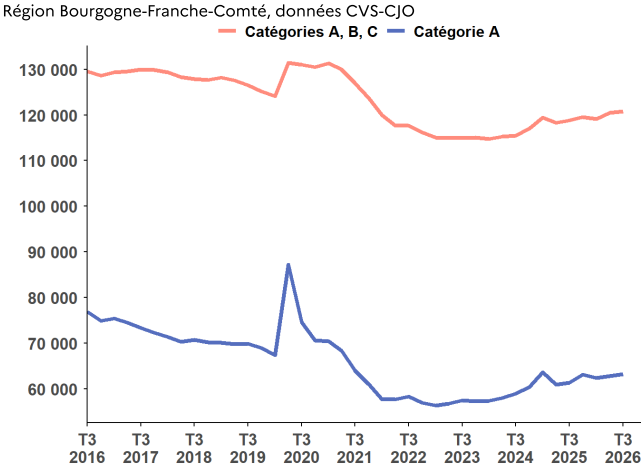

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 12 | Inscrits de 50 ans et plus en catégories A, B, C et A

Région Bourgogne-Franche-Comté, données CVS-CJO

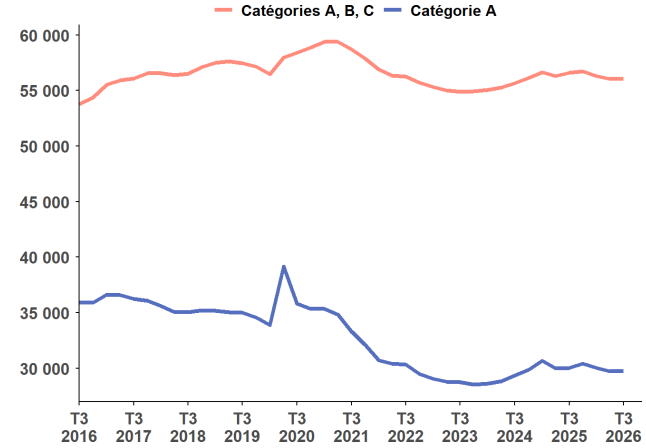

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

En Bourgogne-Franche-Comté, au 3e trimestre 2026, le nombre moyen de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C depuis un an ou plus augmente de 0,8 % (+6,5 % sur un an), tandis que celui des inscrits depuis moins d'un an reste stable (-3,2 % sur un an).

La part des demandeurs d'emploi en catégorie A, B, C inscrits depuis un an ou plus augmente de 0,2 point (+2,4 points sur un an) et s'établit à 47,1 % au 3e trimestre 2026. En France (hors Mayotte), les demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus représentent 46,8 % des inscrits en catégorie A, B, C.

TABLEAU 5 | Ancienneté(1) en catégories A, B, C

Région Bourgogne-Franche-Comté, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Moins de 1 an	**113 780**	**110 030**	**110 180**	**0,1**	**-3,2**
Moins de 3 mois	42 800	42 530	**43 120**	1,4	0,7
De 3 mois à moins de 6 mois	28 760	27 740	**28 260**	1,9	-1,7
De 6 mois à moins de 12 mois	42 220	39 760	**38 810**	-2,4	-8,1
Un an ou plus	**92 070**	**97 310**	**98 050**	**0,8**	**6,5**
De 1 an à moins de 2 ans	42 250	45 490	**45 460**	-0,1	7,6
De 2 ans à moins de 3 ans	18 900	20 330	**20 900**	2,8	10,6
3 ans ou plus	30 920	31 490	**31 700**	0,7	2,5
Demandeurs d'emploi en catégories A,B,C	**205 850**	**207 340**	**208 230**	**0,4**	**1,2**
Part des inscrits depuis 1 an ou plus(2)	44,7 %	46,9 %	**47,1 %**	0,2 pt(s)	2,4 pt(s)
France (hors Mayotte) - En milliers					
Un an ou plus	**2 522,1**	**2 698,3**	**2 734,9**	**1,4**	**8,4**
Part des inscrits depuis 1 an ou plus(2)	44,2 %	46,5 %	**46,8 %**	0,3 pt(s)	2,6 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

(1)L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

(2)La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissements sur les flux :

Les séries de flux doivent être interprétées avec précaution. D'une part, depuis juillet 2025, une modification du script d'inscription affecte certaines données, sans lien avec la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi. Les évolutions des flux d'entrées par motif sont par conséquent à interpréter avec précaution. Cette modification du script n'a pas d'impact sur le nombre d'inscrits par catégorie ni sur le nombre total d'entrées. D'autre part, l'intégration de nouveaux publics est susceptible de modifier la saisonnalité des séries de flux. Les séries de flux d'entrées et de sorties corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables doivent à ce titre être interprétées avec prudence.

Conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement qui réalisent des défauts d'actualisation sont identifiés dans le motif « défaut d'actualisation hybride » (motif composant le motif plus large de défaut d'actualisation). Ils ne peuvent pas être comptabilisés en fin de mois au sein des catégories statistiques et sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties de ces catégories. Au sein de cette publication, ces individus sont identifiés sous le motif : « Autres motifs » (voir Tableau 6 : Entrées en catégories A, B, C par motif et clé de lecture).

Entrées et sorties des catégories A, B, C

En Bourgogne-Franche-Comté, le nombre moyen d'entrées en catégories A, B, C au 3e trimestre 2026 baisse de 3,2 % par rapport au trimestre précédent (+25,4 % sur un an). Suite à une modification du script d'inscription, les évolutions trimestrielles des flux d'entrées par motif sont difficilement interprétables (voir p.6, l'avertissement sur les flux).

Pour plus d'informations, voir avertissements et note incidents et changements de procédure).

Sur la même période, le nombre moyen de sorties des catégories A, B, C diminue de 6,8 % (+27,6 % sur un an). Les sorties pour reprise d'emploi déclarée (-240 soit -9,3 %), cessation d'inscription pour défaut d'actualisation (-1 350 soit -5,5 %) et autres cas dont réorientations en parcours social (-850 soit -23,2 %) sont en baisse sur le trimestre.

En France (hors Mayotte), le nombre moyen d'entrées en catégories A, B, C baisse de 1,6 % entre le 2e trimestre 2026 et le 3e trimestre 2026 (+34,9 % sur un an) et le nombre de sorties des catégories A, B, C baisse de 2,6 % (+37,2 % sur un an).

TABLEAU 6 | Entrées en catégories A, B, C par motif

Région Bourgogne-Franche-Comté, données CVS-CJO

	Nombre moyen d'entrées au 3e trimestre 2026	Évolution sur un trimestre * (en %)	Évolution sur un an ** (en %)
Fin de contrat	3 300	11,1	24,1
Fin de mission d'intérim	1 250	6,8	35,9
Démission	1 040	-1,9	22,4
Rupture conventionnelle	1 120	-0,9	-0,9
Licenciement économique	420	-4,5	5,0
Autre licenciement	1 270	-2,3	18,7
Première entrée sur le marché du travail (1)	630	16,7	-31,5
Retour d'inactivité (2)	3 390	11,5	14,9
Réinscription rapide (3)	2 400	1,3	-15,2
Autres motifs (4)	16 420	-10,6	69,5
Motif indéterminé	2 240	3,2	-31,9
Ensemble des entrées en catégories A, B, C	**33 480**	**-3,2**	**25,4**
France (hors Mayotte) - En milliers	**1 019,2**	**-1,6**	**34,9**

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

(1) Inscription à France Travail d'une personne qui se présente pour la première fois sur le marché du travail, notamment lorsqu'elle vient d'achever ses études ou lorsqu'elle était auparavant inactive.

(2) Recherche d'un emploi après une période d'inactivité, fin de maladie ou de maternité, fin de formation.

(3) Réinscription après une sortie de courte durée (suite à un défaut d'actualisation, une radiation administrative, une période d'inactivité…).

(4) À partir de janvier 2025, les « autres motifs d'entrée » incluent les motifs permettant de suivre l'inscription des publics « loi pour le plein emploi » en plus des autres motifs d'entrée historiques (fin d'activité non salariée, retour en France,…).

La ventilation de cette catégorie, entre les autres motifs historiques et les motifs d'inscription des publics « loi pour le plein emploi » est disponible au sein des données brutes.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 13 | Entrées en catégories A, B, C, tous motifs

Région Bourgogne-Franche-Comté, données CVS-CJO

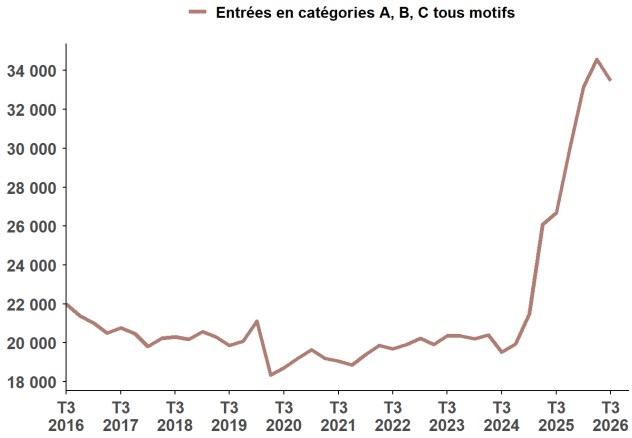

TABLEAU 7 | Sorties des catégories A, B, C par motif

Région Bourgogne-Franche-Comté, données CVS-CJO

	Nombre moyen de sorties au 3e trimestre 2026	Évolution sur un trimestre * (en %)	Évolution sur un an ** (en %)
Reprise d'emploi déclarée (1)	2 340	-9,3	-1,7
Entrée en stage ou en formation	1 970	8,8	-0,5
Arrêt de recherche (maternité, maladie, retraite)	2 280	-4,2	21,3
Cessation d'inscription pour défaut d'actualisation (2)	23 310	-5,5	38,3
Radiation administrative	100	0,0	100,0
Autres cas (3)	2 810	-23,2	8,9
Ensemble des sorties de catégories A, B, C	**32 820**	**-6,8**	**27,6**
France (hors Mayotte) - En milliers	**999,0**	**-2,6**	**37,2**

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

(1) Uniquement celles connues par France Travail. Une mesure plus complète des sorties pour reprise d'emploi est donnée par l'enquête Sortants.

(2) À partir de janvier 2025, les défauts d'actualisation regroupent les défauts d'actualisation des publics « loi pour le plein emploi » et les cessations d'inscription historiques pour défaut d'actualisation.

(3) Déménagement, titre de séjour non valide, absence du lieu de résidence supérieure à 35 jours, etc.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 14 | Sorties des catégories A, B, C, tous motifs

Région Bourgogne-Franche-Comté, données CVS-CJO

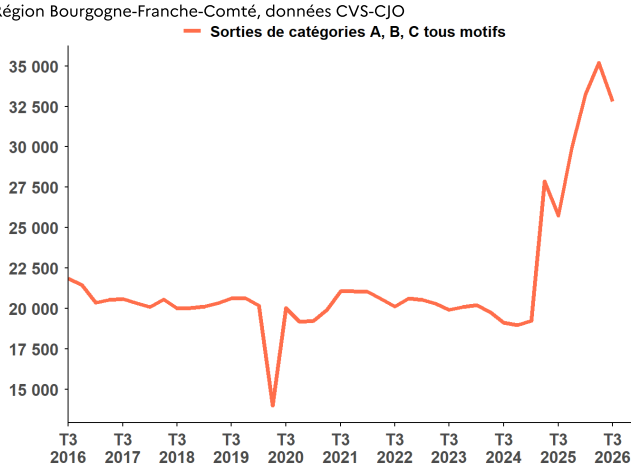

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)
La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1er janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en PArcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le site de la Dares).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail
La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :
- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :
- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics
Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.
Conformément aux recommandations du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode
Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une documentation méthodologique présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, …). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un document présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT
Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le site internet de la Dares. Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :
(i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
(ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
(iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus
Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une datavisualisation et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en Open Data.
L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la Dares et de France Travail.

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

France Travail

Dares
Statistique publique
du monde du travail

Les inscrits à France Travail en Côte-d'Or au 3e trimestre 2026

En moyenne au 3e trimestre 2026, en Côte-d'Or, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 43 600 (catégories A, B, C, D, E). Au 3e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 5 951 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 1 572 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 3e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 38 650. Parmi eux, 19 860 sont sans emploi (catégorie A) et 18 780 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 3e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) croît de 0,7 % (+300) et croît de 1,6 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C croît de 0,5 % (+200) sur le trimestre et augmente de 0,9 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de 1,1 % (+220) ce trimestre et augmente de 1,5 % sur un an.

En région Bourgogne-Franche-Comté, au 3e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social croît de 0,3 % (+700). Pour les catégories A, B, C il croît de 0,4 % (+890). En catégorie A, il augmente de 1,0 % (+1 110) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A

Côte-d'Or
Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables

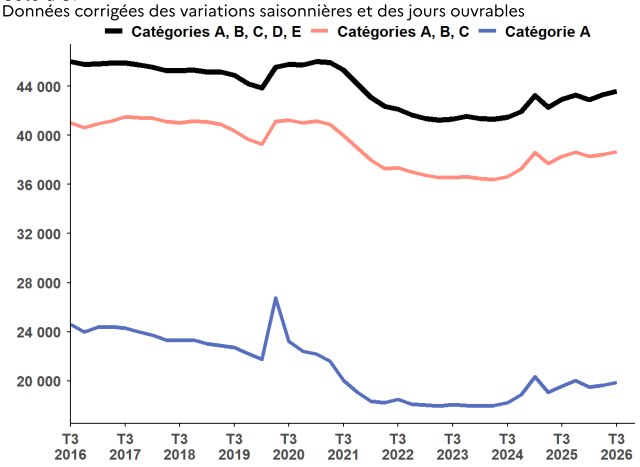

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Prochaine parution, le jeudi 28 janvier 2027 : Les inscrits à France Travail en Côte-d'Or au 4e trimestre 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Côte-d'Or, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Côte-d'Or					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	19 560	19 640	**19 860**	1,1	1,5
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	6 480	6 400	**6 320**	-1,2	-2,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	12 250	12 410	**12 460**	0,4	1,7
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	38 290	38 450	**38 650**	0,5	0,9
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	2 450	2 370	**2 370**	0,0	-3,3
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	2 180	2 480	**2 580**	4,0	18,3
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	42 930	43 300	**43 600**	0,7	1,6
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	1 943	5 489	**5 951**	8,4	206,3
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	4 228	1 684	**1 572**	-6,7	-62,8
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	110 170	111 110	**112 220**	1,0	1,9
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	31 720	32 310	**31 890**	-1,3	0,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	63 970	63 920	**64 120**	0,3	0,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	205 850	207 340	**208 230**	0,4	1,2
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	13 420	13 080	**13 190**	0,8	-1,7
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	12 680	13 520	**13 230**	-2,1	4,3
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	231 950	233 950	**234 650**	0,3	1,2
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	10 907	23 410	**25 166**	7,5	130,7
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	24 465	12 047	**10 888**	-9,6	-55,5

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraine une baisse des radiations des listes de France Travail. Cela perturbe fortement la saisonnalité de la série. La lecture des niveaux bruts est à privilégier dans l'interprétation conjoncturelle des sorties pour radiation.

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Côte-d'Or, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	**38 290**	**38 450**	**38 650**	**0,5**	**0,9**
Moins de 25 ans	5 470	5 560	**5 780**	4,0	5,7
Entre 25 et 49 ans	22 720	22 900	**22 950**	0,2	1,0
50 ans et plus	10 100	9 980	**9 920**	-0,6	-1,8
Ensemble de la catégorie A	**19 560**	**19 640**	**19 860**	**1,1**	**1,5**
Moins de 25 ans	3 350	3 340	**3 560**	6,6	6,3
Entre 25 et 49 ans	11 160	11 310	**11 350**	0,4	1,7
50 ans et plus	5 050	4 990	**4 960**	-0,6	-1,8

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté[(1)] en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Côte-d'Or, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Côte-d'Or					
Moins de 1 an	**21 100**	**20 610**	**20 630**	**0,1**	**-2,2**
Moins de 3 mois	8 150	7 920	**8 020**	1,3	-1,6
De 3 mois à moins de 6 mois	5 340	5 230	**5 290**	1,1	-0,9
De 6 mois à moins de 12 mois	7 610	7 460	**7 320**	-1,9	-3,8
Un an ou plus	**17 200**	**17 840**	**18 020**	**1,0**	**4,8**
De 1 an à moins de 2 ans	7 590	8 120	**8 250**	1,6	8,7
De 2 ans à moins de 3 ans	3 510	3 640	**3 680**	1,1	4,8
3 ans ou plus	6 100	6 080	**6 090**	0,2	-0,2
Inscrits en catégories A, B, C	**38 290**	**38 450**	**38 650**	**0,5**	**0,9**
Part des inscrits depuis 1 an ou plus[(2)]	44,9 %	46,4 %	**46,6 %**	0,2 pt(s)	1,7 pt(s)
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Inscrits en catégories A, B, C	205 850	207 340	**208 230**	0,4	1,2
Un an ou plus	92 070	97 310	**98 050**	0,8	6,5
Part des inscrits depuis 1 an ou plus[(2)]	44,7 %	46,9 %	**47,1 %**	0,2 pt(s)	2,4 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

[(1)]L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

[(2)]La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Côte-d'Or, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Côte-d'Or					
Entrées en catégories A, B, C	4 840	6 110	**5 840**	-4,4	20,7
Sorties de catégories A, B, C	4 670	6 190	**5 880**	-5,0	25,9
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Entrées en catégories A, B, C	26 700	34 570	**33 480**	-3,2	25,4
Sorties de catégories A, B, C	25 730	35 200	**32 820**	-6,8	27,6

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)
La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1er janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en PArcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le site de la Dares).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail
La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :
- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :
- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics
Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.
Conformément aux recommandations du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode
Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une documentation méthodologique présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, …). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un document présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT
Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le site internet de la Dares. Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :
(i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
(ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
(iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus
Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une datavisualisation et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en Open Data.
L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la Dares et de France Travail.

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

France Travail

Dares
Statistique publique
du monde du travail

Les inscrits à France Travail dans le Doubs au 3e trimestre 2026

En moyenne au 3e trimestre 2026, dans le Doubs, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 49 130 (catégories A, B, C, D, E). Au 3e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 5 812 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 1 869 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 3e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 43 630. Parmi eux, 24 890 sont sans emploi (catégorie A) et 18 740 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 3e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) reste stable (-20) et augmente de 1,5 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente de 0,4 % (+160) sur le trimestre et croît de 1,5 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A croît de 0,4 % (+90) ce trimestre et croît de 1,8 % sur un an.

En région Bourgogne-Franche-Comté, au 3e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social augmente de 0,3 % (+700). Pour les catégories A, B, C il croît de 0,4 % (+890). En catégorie A, il croît de 1,0 % (+1 110) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A

Doubs
Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables

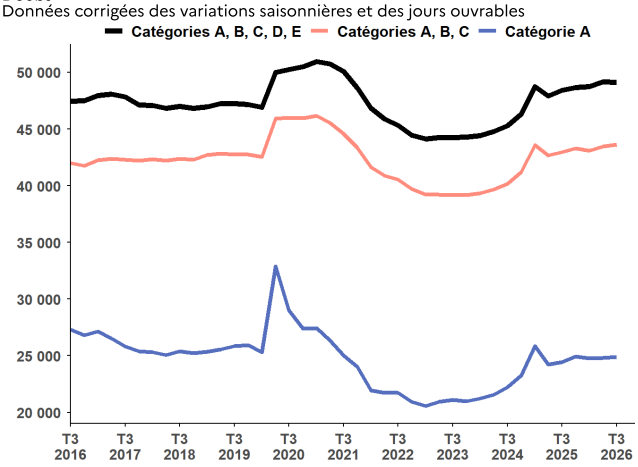

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Prochaine parution, le jeudi 28 janvier 2027 : Les inscrits à France Travail dans le Doubs au 4e trimestre 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Doubs, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Doubs					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	24 440	24 800	**24 890**	0,4	1,8
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	6 110	6 250	**6 190**	-1,0	1,3
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	12 430	12 420	**12 550**	1,0	1,0
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	42 980	43 470	**43 630**	0,4	1,5
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	2 870	2 780	**2 720**	-2,2	-5,2
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	2 560	2 900	**2 780**	-4,1	8,6
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	48 400	49 150	**49 130**	0,0	1,5
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	2 736	5 616	**5 812**	3,5	112,4
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	4 933	1 984	**1 869**	-5,8	-62,1
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	110 170	111 110	**112 220**	1,0	1,9
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	31 720	32 310	**31 890**	-1,3	0,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	63 970	63 920	**64 120**	0,3	0,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	205 850	207 340	**208 230**	0,4	1,2
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	13 420	13 080	**13 190**	0,8	-1,7
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	12 680	13 520	**13 230**	-2,1	4,3
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	231 950	233 950	**234 650**	0,3	1,2
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	10 907	23 410	**25 166**	7,5	130,7
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	24 465	12 047	**10 888**	-9,6	-55,5

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraine une baisse des radiations des listes de France Travail. Cela perturbe fortement la saisonnalité de la série. La lecture des niveaux bruts est à privilégier dans l'interprétation conjoncturelle des sorties pour radiation.

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Doubs, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	**42 980**	**43 470**	**43 630**	**0,4**	**1,5**
Moins de 25 ans	6 270	6 360	**6 410**	0,8	2,2
Entre 25 et 49 ans	25 640	26 170	**26 200**	0,1	2,2
50 ans et plus	11 070	10 940	**11 020**	0,7	-0,5
Ensemble de la catégorie A	**24 440**	**24 800**	**24 890**	**0,4**	**1,8**
Moins de 25 ans	4 010	4 010	**4 060**	1,2	1,2
Entre 25 et 49 ans	14 240	14 670	**14 690**	0,1	3,2
50 ans et plus	6 200	6 120	**6 140**	0,3	-1,0

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté[(1)] en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Doubs, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Doubs					
Moins de 1 an	**23 970**	**23 120**	**23 180**	**0,3**	**-3,3**
Moins de 3 mois	8 900	9 120	**9 170**	0,5	3,0
De 3 mois à moins de 6 mois	6 000	5 690	**5 940**	4,4	-1,0
De 6 mois à moins de 12 mois	9 070	8 310	**8 060**	-3,0	-11,1
Un an ou plus	**19 010**	**20 350**	**20 450**	**0,5**	**7,6**
De 1 an à moins de 2 ans	8 870	9 660	**9 500**	-1,7	7,1
De 2 ans à moins de 3 ans	3 840	4 160	**4 370**	5,0	13,8
3 ans ou plus	6 300	6 530	**6 580**	0,8	4,4
Inscrits en catégories A, B, C	**42 980**	**43 470**	**43 630**	**0,4**	**1,5**
Part des inscrits depuis 1 an ou plus[(2)]	44,2 %	46,8 %	**46,9 %**	0,1 pt(s)	2,6 pt(s)
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Inscrits en catégories A, B, C	205 850	207 340	**208 230**	0,4	1,2
Un an ou plus	92 070	97 310	**98 050**	0,8	6,5
Part des inscrits depuis 1 an ou plus[(2)]	44,7 %	46,9 %	**47,1 %**	0,2 pt(s)	2,4 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

[(1)]L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

[(2)]La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Doubs, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Doubs					
Entrées en catégories A, B, C	5 490	7 190	**6 990**	-2,8	27,3
Sorties de catégories A, B, C	5 370	7 500	**6 860**	-8,5	27,7
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Entrées en catégories A, B, C	26 700	34 570	**33 480**	-3,2	25,4
Sorties de catégories A, B, C	25 730	35 200	**32 820**	-6,8	27,6

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)
La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1er janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en PArcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le site de la Dares).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail
La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :
- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :
- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics
Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.
Conformément aux recommandations du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode
Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une documentation méthodologique présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, …). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un document présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT
Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le site internet de la Dares. Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :
(i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
(ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
(iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus
Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une datavisualisation et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en Open Data.
L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la Dares et de France Travail.

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

France Travail

Dares
Statistique publique
du monde du travail

Les inscrits à France Travail en Haute-Saône au 3e trimestre 2026

En moyenne au 3e trimestre 2026, en Haute-Saône, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 18 850 (catégories A, B, C, D, E). Au 3e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 1 812 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 512 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 3e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 16 470. Parmi eux, 9 120 sont sans emploi (catégorie A) et 7 350 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 3e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) baisse de 0,3 % (-50) et reste stable sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C reste stable (-10) sur le trimestre et reste stable sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A croît de 2,2 % (+200) ce trimestre et augmente de 3,9 % sur un an.

En région Bourgogne-Franche-Comté, au 3e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social croît de 0,3 % (+700). Pour les catégories A, B, C il augmente de 0,4 % (+890). En catégorie A, il augmente de 1,0 % (+1 110) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A

Haute-Saône
Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables

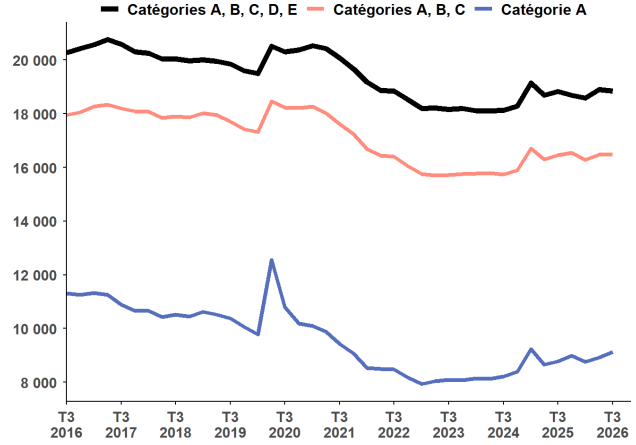

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Prochaine parution, le jeudi 28 janvier 2027 : Les inscrits à France Travail en Haute-Saône au 4e trimestre 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Haute-Saône, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Haute-Saône					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	8 780	8 920	**9 120**	2,2	3,9
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	2 390	2 380	**2 300**	-3,4	-3,8
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	5 280	5 180	**5 050**	-2,5	-4,4
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	16 460	16 480	**16 470**	-0,1	0,1
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	1 250	1 210	**1 170**	-3,3	-6,4
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	1 120	1 220	**1 210**	-0,8	8,0
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	18 830	18 900	**18 850**	-0,3	0,1
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	851	1 529	**1 812**	18,5	112,9
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	1 264	742	**512**	-31,0	-59,5
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	110 170	111 110	**112 220**	1,0	1,9
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	31 720	32 310	**31 890**	-1,3	0,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	63 970	63 920	**64 120**	0,3	0,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	205 850	207 340	**208 230**	0,4	1,2
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	13 420	13 080	**13 190**	0,8	-1,7
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	12 680	13 520	**13 230**	-2,1	4,3
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	231 950	233 950	**234 650**	0,3	1,2
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	10 907	23 410	**25 166**	7,5	130,7
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	24 465	12 047	**10 888**	-9,6	-55,5

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraine une baisse des radiations des listes de France Travail. Cela perturbe fortement la saisonnalité de la série. La lecture des niveaux bruts est à privilégier dans l'interprétation conjoncturelle des sorties pour radiation.

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Haute-Saône, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	**16 460**	**16 480**	**16 470**	**-0,1**	**0,1**
Moins de 25 ans	2 580	2 560	**2 550**	-0,4	-1,2
Entre 25 et 49 ans	9 230	9 220	**9 260**	0,4	0,3
50 ans et plus	4 650	4 690	**4 660**	-0,6	0,2
Ensemble de la catégorie A	**8 780**	**8 920**	**9 120**	**2,2**	**3,9**
Moins de 25 ans	1 560	1 540	**1 560**	1,3	0,0
Entre 25 et 49 ans	4 720	4 810	**5 010**	4,2	6,1
50 ans et plus	2 500	2 570	**2 550**	-0,8	2,0

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté[(1)] en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Haute-Saône, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Haute-Saône					
Moins de 1 an	**9 030**	**8 560**	**8 520**	**-0,5**	**-5,6**
Moins de 3 mois	3 400	3 300	**3 340**	1,2	-1,8
De 3 mois à moins de 6 mois	2 300	2 120	**2 240**	5,7	-2,6
De 6 mois à moins de 12 mois	3 330	3 140	**2 940**	-6,4	-11,7
Un an ou plus	**7 430**	**7 920**	**7 950**	**0,4**	**7,0**
De 1 an à moins de 2 ans	3 390	3 710	**3 700**	-0,3	9,1
De 2 ans à moins de 3 ans	1 560	1 660	**1 700**	2,4	9,0
3 ans ou plus	2 480	2 550	**2 550**	0,0	2,8
Inscrits en catégories A, B, C	**16 460**	**16 480**	**16 470**	**-0,1**	**0,1**
Part des inscrits depuis 1 an ou plus[(2)]	45,1 %	48,1 %	**48,3 %**	0,2 pt(s)	3,1 pt(s)
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Inscrits en catégories A, B, C	205 850	207 340	**208 230**	0,4	1,2
Un an ou plus	92 070	97 310	**98 050**	0,8	6,5
Part des inscrits depuis 1 an ou plus[(2)]	44,7 %	46,9 %	**47,1 %**	0,2 pt(s)	2,4 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

[(1)]L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

[(2)]La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Haute-Saône, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Haute-Saône					
Entrées en catégories A, B, C	2 210	2 800	**2 700**	-3,6	22,2
Sorties de catégories A, B, C	2 120	2 740	**2 650**	-3,3	25,0
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Entrées en catégories A, B, C	26 700	34 570	**33 480**	-3,2	25,4
Sorties de catégories A, B, C	25 730	35 200	**32 820**	-6,8	27,6

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)
La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1er janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en PArcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le site de la Dares).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail
La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :
- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :
- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics
Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.
Conformément aux recommandations du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode
Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une documentation méthodologique présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, …). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un document présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT
Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le site internet de la Dares. Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :
(i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
(ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
(iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus
Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une datavisualisation et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en Open Data.
L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la Dares et de France Travail.

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

France Travail

Dares
Statistique publique
du monde du travail

Les inscrits à France Travail dans le Jura au 3e trimestre 2026

En moyenne au 3e trimestre 2026, dans le Jura, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 19 170 (catégories A, B, C, D, E). Au 3e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 2 320 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 797 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 3e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 17 140. Parmi eux, 8 670 sont sans emploi (catégorie A) et 8 470 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 3e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) augmente de 0,7 % (+130) et reste stable sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C croît de 1,2 % (+200) sur le trimestre et croît de 0,4 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A croît de 0,8 % (+70) ce trimestre et croît de 1,0 % sur un an.

En région Bourgogne-Franche-Comté, au 3e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social croît de 0,3 % (+700). Pour les catégories A, B, C il croît de 0,4 % (+890). En catégorie A, il augmente de 1,0 % (+1 110) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A

Jura
Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables

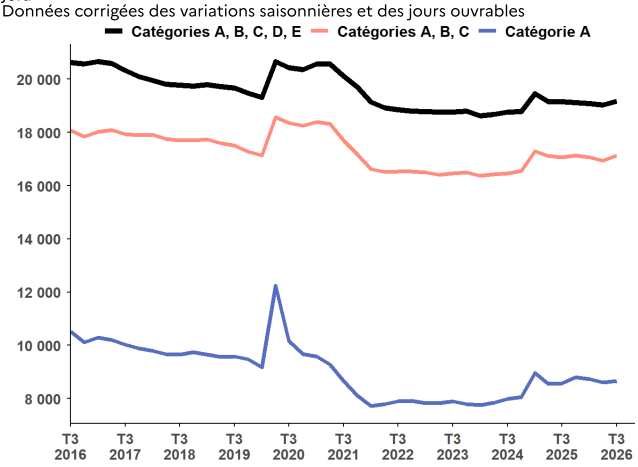

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Prochaine parution, le jeudi 28 janvier 2027 : Les inscrits à France Travail dans le Jura au 4e trimestre 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Jura, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Jura					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	8 580	8 600	**8 670**	0,8	1,0
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	2 760	2 820	**2 800**	-0,7	1,4
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	5 730	5 520	**5 670**	2,7	-1,0
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	17 070	16 940	**17 140**	1,2	0,4
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	1 060	1 040	**1 070**	2,9	0,9
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	1 020	1 060	**960**	-9,4	-5,9
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	19 160	19 040	**19 170**	0,7	0,1
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	455	2 265	**2 320**	2,4	409,9
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	2 338	803	**797**	-0,7	-65,9
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	110 170	111 110	**112 220**	1,0	1,9
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	31 720	32 310	**31 890**	-1,3	0,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	63 970	63 920	**64 120**	0,3	0,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	205 850	207 340	**208 230**	0,4	1,2
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	13 420	13 080	**13 190**	0,8	-1,7
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	12 680	13 520	**13 230**	-2,1	4,3
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	231 950	233 950	**234 650**	0,3	1,2
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	10 907	23 410	**25 166**	7,5	130,7
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	24 465	12 047	**10 888**	-9,6	-55,5

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraine une baisse des radiations des listes de France Travail. Cela perturbe fortement la saisonnalité de la série. La lecture des niveaux bruts est à privilégier dans l'interprétation conjoncturelle des sorties pour radiation.

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Jura, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	**17 070**	**16 940**	**17 140**	**1,2**	**0,4**
Moins de 25 ans	2 500	2 610	**2 610**	0,0	4,4
Entre 25 et 49 ans	9 710	9 620	**9 780**	1,7	0,7
50 ans et plus	4 860	4 700	**4 750**	1,1	-2,3
Ensemble de la catégorie A	**8 580**	**8 600**	**8 670**	**0,8**	**1,0**
Moins de 25 ans	1 470	1 530	**1 510**	-1,3	2,7
Entre 25 et 49 ans	4 670	4 720	**4 740**	0,4	1,5
50 ans et plus	2 440	2 350	**2 420**	3,0	-0,8

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté[1] en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Jura, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Jura					
Moins de 1 an	**9 800**	**9 480**	**9 630**	**1,6**	**-1,7**
Moins de 3 mois	3 650	3 670	**3 690**	0,5	1,1
De 3 mois à moins de 6 mois	2 510	2 430	**2 490**	2,5	-0,8
De 6 mois à moins de 12 mois	3 630	3 390	**3 440**	1,5	-5,2
Un an ou plus	**7 280**	**7 460**	**7 510**	**0,7**	**3,2**
De 1 an à moins de 2 ans	3 500	3 650	**3 660**	0,3	4,6
De 2 ans à moins de 3 ans	1 500	1 570	**1 600**	1,9	6,7
3 ans ou plus	2 270	2 240	**2 250**	0,4	-0,9
Inscrits en catégories A, B, C	**17 070**	**16 940**	**17 140**	**1,2**	**0,4**
Part des inscrits depuis 1 an ou plus[2]	42,6 %	44,0 %	**43,8 %**	-0,2 pt(s)	1,2 pt(s)
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Inscrits en catégories A, B, C	205 850	207 340	**208 230**	0,4	1,2
Un an ou plus	92 070	97 310	**98 050**	0,8	6,5
Part des inscrits depuis 1 an ou plus[2]	44,7 %	46,9 %	**47,1 %**	0,2 pt(s)	2,4 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

[1]L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

[2]La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Jura, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Jura					
Entrées en catégories A, B, C	2 120	2 870	**2 850**	-0,7	34,4
Sorties de catégories A, B, C	2 030	3 190	**2 720**	-14,7	34,0
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Entrées en catégories A, B, C	26 700	34 570	**33 480**	-3,2	25,4
Sorties de catégories A, B, C	25 730	35 200	**32 820**	-6,8	27,6

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)
La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1er janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en PArcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le site de la Dares).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail
La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :
- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :
- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics
Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.
Conformément aux recommandations du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode
Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une documentation méthodologique présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, …). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un document présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT
Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le site internet de la Dares. Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :
(i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
(ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
(iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus
Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une datavisualisation et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en Open Data.
L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la Dares et de France Travail.

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

France Travail

Dares
Statistique publique
du monde du travail

Les inscrits à France Travail dans la Nièvre au 3e trimestre 2026

En moyenne au 3e trimestre 2026, dans la Nièvre, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 14 100 (catégories A, B, C, D, E). Au 3e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 1 128 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 3 177 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 3e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 12 500. Parmi eux, 7 010 sont sans emploi (catégorie A) et 5 490 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 3e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) croît de 0,5 % (+70) et diminue de 1,3 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C croît de 0,5 % (+60) sur le trimestre et baisse de 1,0 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A croît de 1,6 % (+110) ce trimestre et diminue de 2,2 % sur un an.

En région Bourgogne-Franche-Comté, au 3e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social augmente de 0,3 % (+700). Pour les catégories A, B, C il augmente de 0,4 % (+890). En catégorie A, il croît de 1,0 % (+1 110) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A

Nièvre
Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables

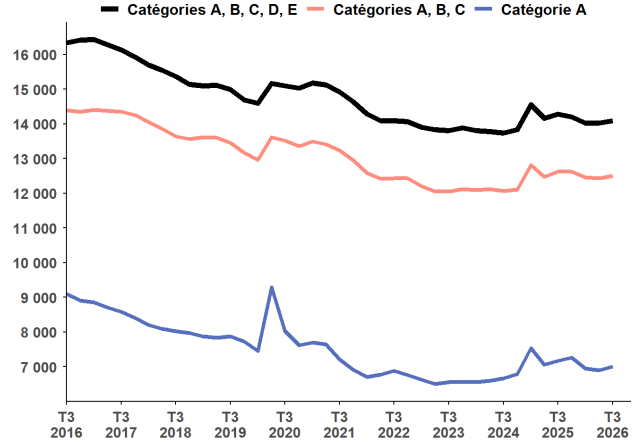

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Prochaine parution, le jeudi 28 janvier 2027 : Les inscrits à France Travail dans la Nièvre au 4e trimestre 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Nièvre, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Nièvre					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	7 170	6 900	**7 010**	1,6	-2,2
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	1 860	1 970	**1 970**	0,0	5,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	3 600	3 570	**3 520**	-1,4	-2,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	12 630	12 440	**12 500**	0,5	-1,0
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	820	820	**850**	3,7	3,7
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	830	780	**750**	-3,8	-9,6
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	14 280	14 030	**14 100**	0,5	-1,3
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	537	1 040	**1 128**	8,5	110,1
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	3 543	3 185	**3 177**	-0,3	-10,3
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	110 170	111 110	**112 220**	1,0	1,9
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	31 720	32 310	**31 890**	-1,3	0,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	63 970	63 920	**64 120**	0,3	0,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	205 850	207 340	**208 230**	0,4	1,2
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	13 420	13 080	**13 190**	0,8	-1,7
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	12 680	13 520	**13 230**	-2,1	4,3
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	231 950	233 950	**234 650**	0,3	1,2
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	10 907	23 410	**25 166**	7,5	130,7
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	24 465	12 047	**10 888**	-9,6	-55,5

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraine une baisse des radiations des listes de France Travail. Cela perturbe fortement la saisonnalité de la série. La lecture des niveaux bruts est à privilégier dans l'interprétation conjoncturelle des sorties pour radiation.

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Nièvre, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	**12 630**	**12 440**	**12 500**	**0,5**	**-1,0**
Moins de 25 ans	2 050	1 980	**2 030**	2,5	-1,0
Entre 25 et 49 ans	6 950	6 960	**6 960**	0,0	0,1
50 ans et plus	3 630	3 490	**3 510**	0,6	-3,3
Ensemble de la catégorie A	**7 170**	**6 900**	**7 010**	**1,6**	**-2,2**
Moins de 25 ans	1 320	1 210	**1 280**	5,8	-3,0
Entre 25 et 49 ans	3 810	3 810	**3 830**	0,5	0,5
50 ans et plus	2 040	1 890	**1 910**	1,1	-6,4

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté[(1)] en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Nièvre, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Nièvre					
Moins de 1 an	**6 880**	**6 530**	**6 620**	**1,4**	**-3,8**
Moins de 3 mois	2 590	2 520	**2 630**	4,4	1,5
De 3 mois à moins de 6 mois	1 770	1 610	**1 700**	5,6	-4,0
De 6 mois à moins de 12 mois	2 510	2 410	**2 290**	-5,0	-8,8
Un an ou plus	**5 750**	**5 900**	**5 880**	**-0,3**	**2,3**
De 1 an à moins de 2 ans	2 630	2 670	**2 670**	0,0	1,5
De 2 ans à moins de 3 ans	1 150	1 280	**1 260**	-1,6	9,6
3 ans ou plus	1 970	1 950	**1 950**	0,0	-1,0
Inscrits en catégories A, B, C	**12 630**	**12 440**	**12 500**	**0,5**	**-1,0**
Part des inscrits depuis 1 an ou plus[(2)]	45,5 %	47,4 %	**47,0 %**	-0,4 pt(s)	1,5 pt(s)
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Inscrits en catégories A, B, C	205 850	207 340	**208 230**	0,4	1,2
Un an ou plus	92 070	97 310	**98 050**	0,8	6,5
Part des inscrits depuis 1 an ou plus[(2)]	44,7 %	46,9 %	**47,1 %**	0,2 pt(s)	2,4 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

[(1)]L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

[(2)]La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Nièvre, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Nièvre					
Entrées en catégories A, B, C	1 710	2 290	**2 220**	-3,1	29,8
Sorties de catégories A, B, C	1 630	2 300	**2 130**	-7,4	30,7
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Entrées en catégories A, B, C	26 700	34 570	**33 480**	-3,2	25,4
Sorties de catégories A, B, C	25 730	35 200	**32 820**	-6,8	27,6

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)
La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1er janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en PArcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le site de la Dares).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail
La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :
- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :
- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics
Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.
Conformément aux recommandations du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode
Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une documentation méthodologique présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, …). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un document présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT
Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le site internet de la Dares. Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :
(i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
(ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
(iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus
Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une datavisualisation et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en Open Data.
L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la Dares et de France Travail.

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

France Travail

Dares
Statistique publique
du monde du travail

Les inscrits à France Travail en Saône-et-Loire au 3e trimestre 2026

En moyenne au 3e trimestre 2026, en Saône-et-Loire, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 46 530 (catégories A, B, C, D, E). Au 3e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 3 337 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 913 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 3e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 41 230. Parmi eux, 20 860 sont sans emploi (catégorie A) et 20 370 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 3e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) reste stable (-50) et reste stable sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C baisse de 0,3 % (-110) sur le trimestre et reste stable sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de 0,7 % (+140) ce trimestre et augmente de 0,7 % sur un an.

En région Bourgogne-Franche-Comté, au 3e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social croît de 0,3 % (+700). Pour les catégories A, B, C il augmente de 0,4 % (+890). En catégorie A, il croît de 1,0 % (+1 110) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A

Saône-et-Loire
Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables

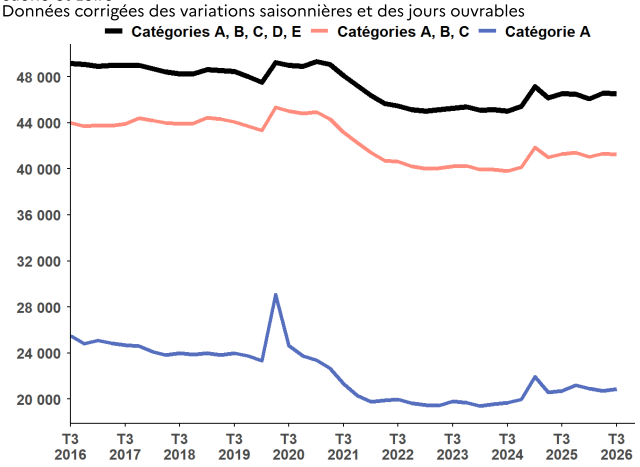

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Prochaine parution, le jeudi 28 janvier 2027 : Les inscrits à France Travail en Saône-et-Loire au 4e trimestre 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Saône-et-Loire, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Saône-et-Loire					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	20 710	20 720	**20 860**	0,7	0,7
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	6 780	6 850	**6 610**	-3,5	-2,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	13 790	13 770	**13 760**	-0,1	-0,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	41 270	41 340	**41 230**	-0,3	-0,1
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	2 590	2 500	**2 600**	4,0	0,4
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	2 670	2 740	**2 700**	-1,5	1,1
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	46 540	46 580	**46 530**	-0,1	0,0
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	1 432	3 175	**3 337**	5,1	133,0
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	3 394	1 057	**913**	-13,6	-73,1
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	110 170	111 110	**112 220**	1,0	1,9
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	31 720	32 310	**31 890**	-1,3	0,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	63 970	63 920	**64 120**	0,3	0,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	205 850	207 340	**208 230**	0,4	1,2
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	13 420	13 080	**13 190**	0,8	-1,7
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	12 680	13 520	**13 230**	-2,1	4,3
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	231 950	233 950	**234 650**	0,3	1,2
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	10 907	23 410	**25 166**	7,5	130,7
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	24 465	12 047	**10 888**	-9,6	-55,5

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraine une baisse des radiations des listes de France Travail. Cela perturbe fortement la saisonnalité de la série. La lecture des niveaux bruts est à privilégier dans l'interprétation conjoncturelle des sorties pour radiation.

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Saône-et-Loire, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	**41 270**	**41 340**	**41 230**	**-0,3**	**-0,1**
Moins de 25 ans	6 010	5 980	**6 120**	2,3	1,8
Entre 25 et 49 ans	23 120	23 430	**23 300**	-0,6	0,8
50 ans et plus	12 140	11 930	**11 800**	-1,1	-2,8
Ensemble de la catégorie A	**20 710**	**20 720**	**20 860**	**0,7**	**0,7**
Moins de 25 ans	3 530	3 380	**3 530**	4,4	0,0
Entre 25 et 49 ans	11 100	11 390	**11 420**	0,3	2,9
50 ans et plus	6 070	5 950	**5 910**	-0,7	-2,6

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté[(1)] en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Saône-et-Loire, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Saône-et-Loire					
Moins de 1 an	**22 510**	**21 550**	**21 470**	**-0,4**	**-4,6**
Moins de 3 mois	8 360	8 430	**8 400**	-0,4	0,5
De 3 mois à moins de 6 mois	5 700	5 470	**5 500**	0,5	-3,5
De 6 mois à moins de 12 mois	8 440	7 660	**7 570**	-1,2	-10,3
Un an ou plus	**18 760**	**19 790**	**19 760**	**-0,2**	**5,3**
De 1 an à moins de 2 ans	8 320	9 130	**9 000**	-1,4	8,2
De 2 ans à moins de 3 ans	3 920	4 090	**4 160**	1,7	6,1
3 ans ou plus	6 520	6 560	**6 600**	0,6	1,2
Inscrits en catégories A, B, C	**41 270**	**41 340**	**41 230**	**-0,3**	**-0,1**
Part des inscrits depuis 1 an ou plus[(2)]	45,5 %	47,9 %	**47,9 %**	0,1 pt(s)	2,5 pt(s)
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Inscrits en catégories A, B, C	205 850	207 340	**208 230**	0,4	1,2
Un an ou plus	92 070	97 310	**98 050**	0,8	6,5
Part des inscrits depuis 1 an ou plus[(2)]	44,7 %	46,9 %	**47,1 %**	0,2 pt(s)	2,4 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

[(1)]L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

[(2)]La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Saône-et-Loire, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Saône-et-Loire					
Entrées en catégories A, B, C	5 460	7 200	**6 780**	-5,8	24,2
Sorties de catégories A, B, C	5 270	7 260	**6 650**	-8,4	26,2
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Entrées en catégories A, B, C	26 700	34 570	**33 480**	-3,2	25,4
Sorties de catégories A, B, C	25 730	35 200	**32 820**	-6,8	27,6

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)
La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1er janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en PArcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le site de la Dares).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail
La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :
- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :
- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics
Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.
Conformément aux recommandations du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode
Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une documentation méthodologique présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, …). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un document présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT
Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le site internet de la Dares. Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :
(i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
(ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
(iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus
Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une datavisualisation et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en Open Data.
L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la Dares et de France Travail.

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

France Travail

Dares
Statistique publique
du monde du travail

Les inscrits à France Travail dans le Territoire de Belfort au 3e trimestre 2026

En moyenne au 3e trimestre 2026, dans le Territoire de Belfort, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 13 790 (catégories A, B, C, D, E). Au 3e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 1 104 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 1 189 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 3e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 12 330. Parmi eux, 7 420 sont sans emploi (catégorie A) et 4 910 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 3e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) baisse de 0,2 % (-30) et augmente de 0,7 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C croît de 0,6 % (+70) sur le trimestre et croît de 1,5 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A reste stable (+10) ce trimestre et baisse de 0,8 % sur un an.

En région Bourgogne-Franche-Comté, au 3e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social croît de 0,3 % (+700). Pour les catégories A, B, C il croît de 0,4 % (+890). En catégorie A, il augmente de 1,0 % (+1 110) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A

Territoire de Belfort
Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables

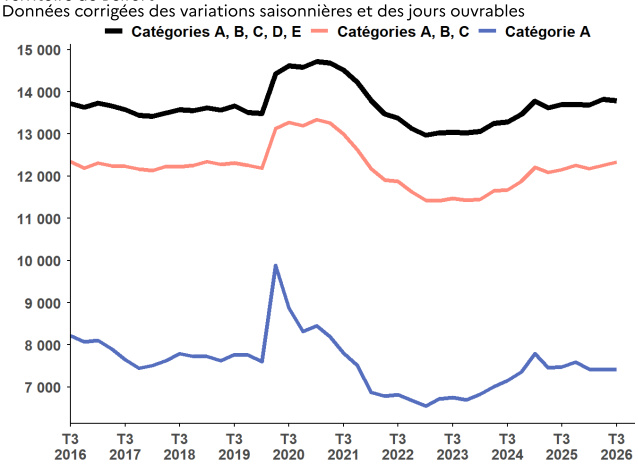

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Prochaine parution, le jeudi 28 janvier 2027 : Les inscrits à France Travail dans le Territoire de Belfort au 4e trimestre 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Territoire de Belfort, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Territoire de Belfort					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	7 480	7 410	**7 420**	0,1	-0,8
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	1 470	1 600	**1 590**	-0,6	8,2
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	3 190	3 260	**3 320**	1,8	4,1
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	12 150	12 260	**12 330**	0,6	1,5
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	690	670	**610**	-9,0	-11,6
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	860	880	**850**	-3,4	-1,2
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	13 700	13 820	**13 790**	-0,2	0,7
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	382	876	**1 104**	26,0	189,0
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	1 804	1 460	**1 189**	-18,6	-34,1
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	110 170	111 110	**112 220**	1,0	1,9
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	31 720	32 310	**31 890**	-1,3	0,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	63 970	63 920	**64 120**	0,3	0,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	205 850	207 340	**208 230**	0,4	1,2
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	13 420	13 080	**13 190**	0,8	-1,7
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	12 680	13 520	**13 230**	-2,1	4,3
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	231 950	233 950	**234 650**	0,3	1,2
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	10 907	23 410	**25 166**	7,5	130,7
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	24 465	12 047	**10 888**	-9,6	-55,5

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraine une baisse des radiations des listes de France Travail. Cela perturbe fortement la saisonnalité de la série. La lecture des niveaux bruts est à privilégier dans l'interprétation conjoncturelle des sorties pour radiation.

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Territoire de Belfort, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	**12 150**	**12 260**	**12 330**	**0,6**	**1,5**
Moins de 25 ans	1 810	1 830	**1 900**	3,8	5,0
Entre 25 et 49 ans	7 210	7 260	**7 280**	0,3	1,0
50 ans et plus	3 130	3 180	**3 160**	-0,6	1,0
Ensemble de la catégorie A	**7 480**	**7 410**	**7 420**	**0,1**	**-0,8**
Moins de 25 ans	1 250	1 210	**1 260**	4,1	0,8
Entre 25 et 49 ans	4 290	4 240	**4 250**	0,2	-0,9
50 ans et plus	1 940	1 950	**1 910**	-2,1	-1,5

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté[(1)] en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Territoire de Belfort, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Territoire de Belfort					
Moins de 1 an	**6 690**	**6 330**	**6 390**	**0,9**	**-4,5**
Moins de 3 mois	2 450	2 360	**2 520**	6,8	2,9
De 3 mois à moins de 6 mois	1 730	1 640	**1 580**	-3,7	-8,7
De 6 mois à moins de 12 mois	2 510	2 330	**2 290**	-1,7	-8,8
Un an ou plus	**5 460**	**5 940**	**5 940**	**0,0**	**8,8**
De 1 an à moins de 2 ans	2 640	2 790	**2 720**	-2,5	3,0
De 2 ans à moins de 3 ans	1 060	1 340	**1 400**	4,5	32,1
3 ans ou plus	1 760	1 800	**1 820**	1,1	3,4
Inscrits en catégories A, B, C	**12 150**	**12 260**	**12 330**	**0,6**	**1,5**
Part des inscrits depuis 1 an ou plus[(2)]	44,9 %	48,5 %	**48,2 %**	-0,3 pt(s)	3,2 pt(s)
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Inscrits en catégories A, B, C	205 850	207 340	**208 230**	0,4	1,2
Un an ou plus	92 070	97 310	**98 050**	0,8	6,5
Part des inscrits depuis 1 an ou plus[(2)]	44,7 %	46,9 %	**47,1 %**	0,2 pt(s)	2,4 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

[(1)]L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

[(2)]La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Territoire de Belfort, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Territoire de Belfort					
Entrées en catégories A, B, C	1 560	1 960	**2 100**	7,1	34,6
Sorties de catégories A, B, C	1 490	2 010	**2 050**	2,0	37,6
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Entrées en catégories A, B, C	26 700	34 570	**33 480**	-3,2	25,4
Sorties de catégories A, B, C	25 730	35 200	**32 820**	-6,8	27,6

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)
La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1er janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en PArcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le site de la Dares).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail
La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :
- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :
- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics
Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.
Conformément aux recommandations du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode
Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une documentation méthodologique présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, …). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un document présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT
Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le site internet de la Dares. Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :
(i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
(ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
(iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus
Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une datavisualisation et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en Open Data.
L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la Dares et de France Travail.

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

France Travail

Dares
Statistique publique
du monde du travail

Les inscrits à France Travail dans l' Yonne au 3e trimestre 2026

En moyenne au 3e trimestre 2026, dans l' Yonne, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 29 470 (catégories A, B, C, D, E). Au 3e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 3 702 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 859 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 3e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 26 280. Parmi eux, 14 390 sont sans emploi (catégorie A) et 11 890 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 3e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) croît de 1,2 % (+350) et croît de 4,8 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente de 1,2 % (+310) sur le trimestre et augmente de 5,1 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A croît de 1,8 % (+260) ce trimestre et croît de 7,1 % sur un an.

En région Bourgogne-Franche-Comté, au 3e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social croît de 0,3 % (+700). Pour les catégories A, B, C il croît de 0,4 % (+890). En catégorie A, il croît de 1,0 % (+1 110) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A

Yonne
Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables

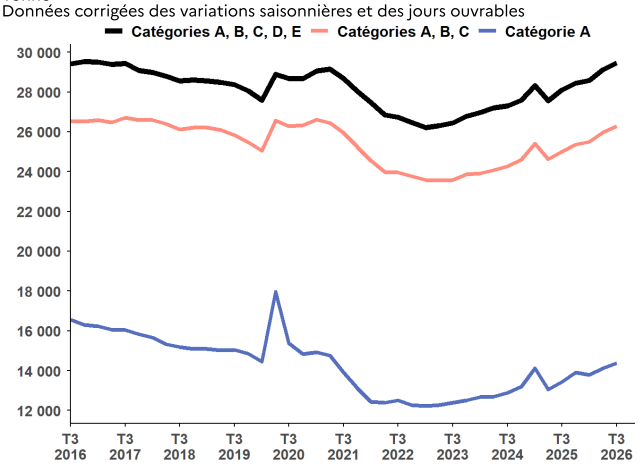

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Prochaine parution, le jeudi 28 janvier 2027 : Les inscrits à France Travail dans l' Yonne au 4e trimestre 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Yonne, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Yonne					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	13 440	14 130	**14 390**	1,8	7,1
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	3 870	4 050	**4 100**	1,2	5,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	7 690	7 790	**7 790**	0,0	1,3
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	25 000	25 970	**26 280**	1,2	5,1
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	1 680	1 700	**1 800**	5,9	7,1
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	1 430	1 450	**1 390**	-4,1	-2,8
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	28 110	29 120	**29 470**	1,2	4,8
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	2 572	3 420	**3 702**	8,2	43,9
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	2 961	1 132	**859**	-24,1	-71,0
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	110 170	111 110	**112 220**	1,0	1,9
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	31 720	32 310	**31 890**	-1,3	0,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	63 970	63 920	**64 120**	0,3	0,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	205 850	207 340	**208 230**	0,4	1,2
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	13 420	13 080	**13 190**	0,8	-1,7
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	12 680	13 520	**13 230**	-2,1	4,3
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	231 950	233 950	**234 650**	0,3	1,2
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	10 907	23 410	**25 166**	7,5	130,7
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	24 465	12 047	**10 888**	-9,6	-55,5

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraine une baisse des radiations des listes de France Travail. Cela perturbe fortement la saisonnalité de la série. La lecture des niveaux bruts est à privilégier dans l'interprétation conjoncturelle des sorties pour radiation.

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Yonne, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	**25 000**	**25 970**	**26 280**	**1,2**	**5,1**
Moins de 25 ans	3 770	3 910	**3 970**	1,5	5,3
Entre 25 et 49 ans	14 220	14 920	**15 100**	1,2	6,2
50 ans et plus	7 010	7 140	**7 200**	0,8	2,7
Ensemble de la catégorie A	**13 440**	**14 130**	**14 390**	**1,8**	**7,1**
Moins de 25 ans	2 300	2 340	**2 440**	4,3	6,1
Entre 25 et 49 ans	7 330	7 850	**7 970**	1,5	8,7
50 ans et plus	3 800	3 930	**3 980**	1,3	4,7

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté[1] en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Yonne, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Yonne					
Moins de 1 an	**13 820**	**13 850**	**13 750**	**-0,7**	**-0,5**
Moins de 3 mois	5 290	5 220	**5 340**	2,3	0,9
De 3 mois à moins de 6 mois	3 410	3 560	**3 500**	-1,7	2,6
De 6 mois à moins de 12 mois	5 120	5 060	**4 900**	-3,2	-4,3
Un an ou plus	**11 180**	**12 120**	**12 530**	**3,4**	**12,1**
De 1 an à moins de 2 ans	5 310	5 760	**5 960**	3,5	12,2
De 2 ans à moins de 3 ans	2 360	2 590	**2 720**	5,0	15,3
3 ans ou plus	3 520	3 770	**3 850**	2,1	9,4
Inscrits en catégories A, B, C	**25 000**	**25 970**	**26 280**	**1,2**	**5,1**
Part des inscrits depuis 1 an ou plus[2]	44,7 %	46,7 %	**47,7 %**	1,0 pt(s)	3,0 pt(s)
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Inscrits en catégories A, B, C	205 850	207 340	**208 230**	0,4	1,2
Un an ou plus	92 070	97 310	**98 050**	0,8	6,5
Part des inscrits depuis 1 an ou plus[2]	44,7 %	46,9 %	**47,1 %**	0,2 pt(s)	2,4 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

[1]L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

[2]La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Yonne, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Yonne					
Entrées en catégories A, B, C	3 320	4 150	**4 000**	-3,6	20,5
Sorties de catégories A, B, C	3 140	4 020	**3 870**	-3,7	23,2
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Entrées en catégories A, B, C	26 700	34 570	**33 480**	-3,2	25,4
Sorties de catégories A, B, C	25 730	35 200	**32 820**	-6,8	27,6

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)
La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1er janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en PArcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le site de la Dares).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail
La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :
- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :
- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics
Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.
Conformément aux recommandations du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode
Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une documentation méthodologique présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, …). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un document présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT
Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le site internet de la Dares. Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :
(i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
(ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
(iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus
Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une datavisualisation et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en Open Data.
L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la Dares et de France Travail.